



ARCHER CRESSOIS

Club de tir à l'arc agréé F.F.T.A.
Siège Social : Carré Jean Moulin
Rue Jean Moulin
34920 LE CRÈS



Compétition départementale TAE international – tir en A/C 30 mai 2021

	Dimanche matin	Dimanche après midi
Ouverture du greffe	8h00	13h00
Contrôle du matériel	8h30	13h30
Echauffement (3 volées d'échauffement)	8h45	13h45
Début des tirs	9h15	14h15
Fin des tirs	12h30	17h30
Vers 18h30 Résultats.		

Consignes diverses :

- **Le port du masque sera obligatoire tout le temps, sauf pendant l'échauffement et les tirs.**
- **Vous devez venir avec un flacon de gel hydroalcoolique qui servira avant de toucher vos flèches en cible.**
- **Il n'y aura pas de remise de récompense ni de podium, comme indiqué par la FFTA.**
- **Rythme A/C avec limitation à 40 archers (20 cibles)**
- Respect des distances, des couloirs de déplacement, des emplacements qui seront marqués au sol.
- Tenue blanche ou bien tenue de club exigée
- Présentation de la licence avec photo ou carte d'identité au greffe
- Merci aux personnes qui tirent en fauteuil roulant de le signaler dès l'inscription
- Inscriptions par mail uniquement à club@archercressois.fr en précisant le choix de l'arme
- Date limite d'inscription : le 27 mai 2021
- En cas de double inscription, seule la 1ere compétition sera prise en compte pour le classement

Tarif des inscriptions :

- Adulte : 10 €, (18€ pour 2 inscriptions)
- Jeune : 8 € (15€ pour 2 inscriptions) - la catégorie Poussin ne sera pas représentée pendant cette compétition

Informations pratiques :

- **Nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions lorsque le nombre d'archers sera atteint ou même d'annuler cette manifestation en fonction de l'évolution de la Covid dans notre département.**

Coordonnées :

- Stade Municipal Jacques Robert
1B Rue des Pointes,
34920 Le Crès
GPS : 43,641442 - 3,935228

N° affiliation FFTA : 2034085 – N° agrément « Jeunesse et Sports » : S-013-96

